

PROCES VERBAL de l'Assemblée Générale 2015 du 12 Février 2016

Le 12 Février 2016 à 17h50, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale à l'hôpital St Antoine, Bâtiment Robert André (8^{ème} étage), sur convocation écrite faite par le conseil d'administration en date du 8 Janvier 2016. L'assemblée désigne Mme Evelyne PSALTOPOULOS en qualité de présidente de séance et Mme Karine BERVIN- HONORE, en qualité de secrétaire de séance.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et représentés, qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Ladite feuille de présence permet de constater que 57 membres de l'association sur 136 sont présents et représentés. En conséquence, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Rapport moral du Président**
- **Rapport du Secrétaire Général**
- **Rapport du Trésorier**
- **Projets 2016 :**
- **Prix de l'adhésion à l'AFTLM**
- **Renouvellement et élection des membres du Conseil d'Administration**
- **Questions diverses**
-

Mr Pierre DUCELLIER, président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale. Il salue tout particulièrement la présence de Mme Sylvie VOILLOT Cadre de santé au CHU de Montpellier.

1/ Rapport moral du Président : Mr Pierre DUCELLIER

Le président donne ensuite lecture de son rapport moral pour l'exercice écoulé :

« Le moral est au beau fixe ! plus de 135 adhérents à jour de cotisations, cela progresse tous les jours. On est content d'avoir franchi cette barre-là. Et si nous l'avons fait, c'est ensemble ! J'ai listé tout ce qui a été réalisé cette année, c'est juste incroyable !

Premièrement, au niveau structurel, le **CLOUD**, outil indispensable. Grâce à Marc Sisnaki, cela a permis de structurer et de regrouper toutes les informations de notre association, et cela a donné une synergie avec Limoges.

Deuxièmement, un dossier en cours qui mobilise encore nos efforts, c'est **l'inscription à l'OGDPC**, pour être un organisme de formation validant nos DPC. Nous sommes à notre 2^{ème} recours et nous espérons enfin devenir « ODPC ». Nous nous sommes améliorés dans la construction de la journée professionnelle en intégrant ces données. Là aussi, je vous en remercie !

Cette année, nous avons participé à un certain nombre de manifestations qui nous ont permis de nous améliorer et de mieux rebondir tels que :

- * **Forum Labo** (Avril 2015) : peu de rencontre, peu de véritable intérêt pour les TLM, mais nous avons amélioré notre image par la création d'un poster (roll up).
- * **Euromedlab-JIB** (24 Juin 2015) : Très peu de public malgré la qualité des intervenants. Un véritable manque de communication... Ce fut un flop total !
- * **Séminaire de travail** à Lille (19 au 20 Septembre 2015, près d'Arras) : nous avons énormément travaillé en formant trois groupes. Le 1^{er} groupe a travaillé sur la mise à jour des fichiers, le 2^{ème} groupe sur la communication et le 3^{ème} sur le site.
- * **Journée professionnelle** (20 Novembre 2015), marquée par les événements dramatiques qui nous ont mis une certaine pression, nous étions 250 personnes, il y a eu peu d'annulation. Ce fut une très belle réussite. Nous avons fait notre premier essai de vidéo et notre 1^{er} concours photos.

Le groupe de communication me tient particulièrement à cœur, formé de personnes très dynamiques avec de multitudes d'idées, de créativité et de projets :

*Le **concours « photos »**, grand succès professionnel, à renouveler.

***Facebook** qui a permis d'avoir des contacts, nous fûmes aidés par Matthieu, Suzy, Héloïse et Cécile. A ce jour, il y a 665 personnes « ont aimé » notre association.

*La **Pétition contre la fermeture de l'IFTLM** qui a bien fonctionné, on est à 1042 signatures à ce jour.

Je tiens également à remercier, Gilles, le comité de relecture et Michel pour ce magnifique **Techlabo** très bien réalisé par la grande diversité des articles choisis.

Il y a eu d'autres projets de communications, comme le **parrainage** initié par Suzy et Edwige dans *la Parisienne et le trophée des roses*, contribuant à rajeunir l'image de l'association.

Le Congrès **EPBS 2015** à Zagreb, en Croatie : je suis satisfait du partenariat avec l'IFTLM représenté par Edouard, en collaboration avec José, Guillaume et le CHU de Bordeaux. Cette expérience de présentation d'un poster est à renouveler avec des élèves d'une autre école, maîtrisant l'anglais.



✉ c/o Mr DUCELLIER Pierre
67 rue de Conflans
F- 95220 HERBLAY

☎ : 06.87.91.16.50 ✉ : communication@antab.com 🌐 : www.antab.com

Nous avons pu assister tous les 2 mois au **Haut Conseil des professions paramédicales**, avec Evelyne. Cela nous a permis de nous informer sur les dernières actualités de la profession.

Nous avons participé à la **grande conférence de Santé**, avant beaucoup d'autres professions paramédicales. Edwige a assisté à la restitution (le 11/02/2016). J'ai également participé à 2 tables rondes (en juillet et en Septembre) initiées par le gouvernement pour redéfinir les grands principes de la santé. Ce fut très intéressant car nous nous orientons vers les protocoles de coopérations entre professionnels.

L'UIPARM, Union interprofessionnelle des Associations de Rééducateurs et Médicotechniques à laquelle nous sommes très attachés. Cette union interprofessionnelle a permis de mettre un pied dans la réingénierie du diplôme de TLM, et de partager avec les autres professionnels de santé (kinésithérapeutes, ergothérapeutes, diététiciens, préparateurs en pharmacie, manipulateurs radio etc...). Notre présence est totalement légitime. Renforcement du groupe avec José, Didier et moi pour assurer une présence à chaque réunion, qui ont lieu tous les 2 mois, le Samedi matin. Didier fait partie du comité de rédaction de la revue Soins -Cadres.

Cette année, sans être membre du bureau, de nombreuses personnes se testent, et nous testent, en venant aux bureaux exécutifs à St Antoine le 1^{er} mardi de chaque mois ... très créatives, dynamiques, elles se lancent dans des projets et vont rejoindre l'AFTLM comme Karine, Laurence, Sophie, Didier, Suzy, Caroline et Héloïse.

L'alchimie s'est produite entre nous.

Céline et Mickaël ont quitté le bureau, ils nous ont respectivement énormément apporté, donné du temps et beaucoup de travail tant sur le plan la gestion des journées professionnelles que de la communication. Un très grand merci à eux deux et nos meilleures pensées pour leurs futurs projets.

Michel Vignaud, Vice-président, nous a confirmé qu'il se retirait, fort de plus de 10 années passées au sein de l'AFTLM, il a su créer une véritable antenne régionale à Limoges dont on a pu voir l'excellent fonctionnement lors de la 11^{ème} JP ! Quel investissement, quelle créativité ! idem pour sa grande implication et compétence dans la gestion de l'édition des Techlabo ... imprimés et envoyés de Limoges !!

Il a su aussi entraîner plusieurs de ses collaborateurs au sein de l'association et l'une d'entre elle Fanny BUISSON souhaite reprendre ses activités au sein de la région Limougeaude.

Merci, Michel !! Nous te souhaitons une belle route...pleine de voyages ...et bienvenue à Fanny que nous aurons plaisir à accueillir aux BNE lorsque cela lui sera possible de s'y rendre.



✉ c/o Mr DUCELLIER Pierre
67 rue de Conflans
F- 95220 HERBLAY

☎ : 06.87.91.16.50 ✉ : communication@antab.com 🌐 : www.antab.com

Je tiens à rappeler que si nous prenons un engagement dans notre association, c'est pour l'année entière.

Je vous remercie tous pour votre implication, votre dynamisme et votre créativité »

2/ Rapport du secrétaire général : Mme Monique PERENNEC

Selon l'agenda 2015, Monique a ajouté au bilan du Président :

-L'AFTLM s'est réunie en 2015 à un rythme régulier en alternant les bureaux nationaux exécutifs (BNE), le conseil d'administration et les séminaires de travaux.

- Edwige a assisté à quatre réunions (Janvier et Février 2015) portant sur le DPC, au Ministère.

-L'IUPARM (27 Novembre 2015) fut bien représentée par l'AFTLM car nous étions nombreux. Didier a remplacé Pierre lors de la table -ronde concernant les lois de modernisation du système de santé.

-Publication d'un Techlabo (le n°5), parut en Mars 2015 et d'une Newsletter (Août 2015).

-Sponsoring de « la Parisienne » et des « Trophées des roses ».

-Grosse activité sur Facebook.

-Pierre, et Gilles ont participé à une réunion avec FIBIO en Octobre 2015, pour la formation FIBIO.

-Pétition contre la fermeture de l'IFTLM lancée en Décembre 2015.

3/ Rapport du Trésorier : Mme Claire FERLET

Mme Claire FERLET, trésorière, donne lecture de son rapport sur les comptes de l'exercice écoulé, au 31/12/2015. Les comptes sont vérifiés et approuvés par le commissaire aux comptes, Catherine ZUNZ.

Rapport Budgétaire AFTLM 2015

CREDIT		DEBIT	
Provisions 2014	44 153,30	Frais JP 2014	139,00
Journée professionnelle 2014	3 200,00	Frais gestion BNP	122,36
Adhésions 2015	3 565,00	UIPARM adhésion	350,00
Journée professionnelle 2015	25 275,00	EPBS adhésion	1 875,00
		WEB abonnement	141,34
		MACSF assistance juridique	571,53
		Atelier Graphique Tech Labo N°5	10 089,99
		Newsletters	59,80
		Congrès EPBS et séminaires	5 869,90
		Fournitures de Bureau	1 455,07
		Sponsoring	1 920,10
		Frais journée professionnelle 2015	23 651,91
Total crédit	76 193,30	Total débit	46246,00
		Provisions pour 2016	29 947,30

CONGRES PARIS 20 Novembre 2015

▶ Crédit au 31/12/2015		▶ Débit au 31/12/2015	
▶ Inscriptions	24 375,00	▶ Mailing	7 233,63
▶ Sponsors	900,00	▶ salle congre & MACSF	3259,19
		▶ Frais restauration	7469,27
		▶ Tombola +concours photo	710,71
		▶ Frais logistiques	2 534,04
		▶ Frais intervenants	915,07
		▶ Film	1530,00
Total crédit	25 275,00	Total frais	23 651,91
		Bénéfices au 31/12/15	1 623,09
		Rentrées prévues 2016	16 000,00
		bénéfices estimés	17 600,00

Budget prévisionnel 2016	
Entrées des liquidités	
Provisions 2015	▶ 29 947,00
Adhésions 2016	▶ 3 500,00
Inscriptions JP 2015	▶ 16 000,00
Inscriptions JP Montpellier 2016	▶ 30 000,00
	▶ Total 84 447,00
Sorties des liquidités	
Frais gestion BNP	▶ 122,00
Cotisation UIPARM	▶ 350,00
Cotisation EPBS	▶ 1 875,00
Web & Cloud abonnement	▶ 200,00
MACSF assistance juridique	▶ 572,00
Tech Labo N° 6 & 7	▶ 13 000,00
Newsletters x 3	▶ 180,00
Séminaires EPBS & AFTLM	▶ 3 000,00
Fournitures logistique	▶ 700,00
JP Montpellier 2016	▶ 20 000,00
Sponsoring	▶ 2 000,00
	▶ Total 42 000,00
	Provisions pour 2017 42 448,00

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier donne quitus au trésorier pour sa gestion de l'exercice.

C. ZUNZ propose de reconduire son mandat de commissaire aux comptes. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et ou représentés.

4/ Projets 2016

-Notre participation au Congrès **EPBS** en Octobre 2016, en Grèce.

-La **XIIIème Journée Professionnelle** aura lieu le Vendredi 18 Novembre 2016, à Montpellier. On discutera du programme lors du séminaire du 13 Février 2016.

-L'obligation de former un **Conseil National Professionnel** pour gérer notamment les DPC des professionnels, selon le décret qui sortira en Juillet 2016. Ce conseil sera sous forme d'une association, sous le nom de **CNPTLM** pour les TLM. Mme Lenoir SALFATI confirme cette obligation lors de la dernière séance du HCPP (Haut Conseil des Professions Paramédicales).

Le conseil national aura pour vocation principale le **développement professionnel continu**, le progrès sous toutes ses formes du métier de technicien de laboratoire. Il a

pour objet de contribuer à l'amélioration des pratiques des TLM dans le but de développer la qualité, la sécurité des soins ainsi que la prévention ; de proposer toutes mesures pour développer les connaissances scientifiques et professionnelles dans tous les domaines de notre profession ; de contribuer à la définition de méthodes et de modalités d'action de formation et de développement professionnel continue; d'élaborer des guides de bonnes pratiques et de recommandations , destinés à la profession et d'en favoriser la diffusion; d'apporter un soutien des actions scientifiques (publications et travaux) en lien avec le métier.

Dans le cadre de ce projet, le conseil peut avoir aussi pour mission d'être interlocuteur vis à vis des autorités publiques en matière de santé, de coopérer avec d'autres collèges, conseils, d'autres organismes représentatifs, à la demande de l'HAS, de la sécurité sociale...

Nous sommes en phase de prospection pour convaincre les autres associations de rejoindre ce conseil national des TLM. Evelyne s'occupe des cytogénéticiens, Myriam est chargée de prendre contact avec l'AFH (anapath) et une association de techniciens du privé, Pierre s'occupe des écoles (à définir lors du séminaire du 13/02). A ce jour, seule la Martinique a répondu favorablement.

Chaque professionnel aura un porte-folio standard dans lequel on retrouvera les actions DPC et ses particularités. La compétence du conseil sera de définir les axes de DPC, et sera à même de valider les DPC pour l'ensemble des professionnels.

-La Mise à jour du site AFTLM : Marc et Guillaume vont former un binôme pour améliorer le site. Il faudrait faire une veille documentaire, avec une personne qui a un œil critique. Marc propose de fixer un cahier des charges nommant les personnes compétentes pour agir sur le site.

-Un grand travail a été fait sur les **adhésions** par Caroline, Héloïse et Laurence pour relancer les adhésions. Cette année, il faut poursuivre cet effort pour tout réorganiser.

-Le Parrainage : Nous continuons avec « la Parisienne », Suzy s'occupera des formalités. Tout projet soumis à notre association, sera étudié par ceux qui s'occupent des parrainages, puis sera présenté et validé par le bureau. Ce projet doit avoir un lien avec la santé ou avec la profession.

-La formation : Faire de la formation sous 2 axes.

- ▶ Lancer localement des formations avec des intervenants (Pierre a pensé à Didier)
- ▶ Faire du tutoriel (Pierre a pensé à Héloïse et Suzy) sur un sujet professionnel, afin de toucher les privés et les jeunes.

Le président rappelle qu'il faut être créatif comme l'année dernière avec le lancement de Facebook et du concours photos.

Les projets sont adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés.

5/ Prix de l'adhésion 2017

Le coût de l'adhésion reste inchangé, soit 25 euros. Décision approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

6/ Renouvellement et élection des membres du Conseil d'administration

Les membres sortants pour l'année 2016 sont Mme Claire FERLET, Mme Joëlle BOYAVALLE, Mme Céline CHAMPAGNAT, Mr Michel VIGNAUD et Mr Mickaël MARY. Seule Mme Claire FERLET se représente. Le vote est accepté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Les candidatures sont nombreuses pour être membre du conseil d'administration : Mr Pascal COPPE, Mr Didier PRUDENT, Mme Sylvie VOILLOT, Mr Matthieu WAVELET, Mme Fanny BUISSON, Mme Suzy CANIVEZ, Mme Karine BERVIN – HONORE et Mme Sophie GRENIER.

Leurs candidatures sont acceptées à l'unanimité des membres présents et représentés.

7/ Questions diverses

Pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,

Mme la présidente de séance déclare la séance levée à 19h50.

La présidente de séance,
Evelyne PSALTOPOULOS

Le secrétaire de séance,
Karine BERVIN- HONORE